



Juillet - Août
2014 - N° 94

Le médiéval

Magazine d'informations de Chevreuse



La forêt
un espace
en pleine
régénération



04

Budget communal 2014
pas d'augmentation des taux



05

Réforme
des rythmes scolaires



17

Associations sportives
vos résultats

Ça s'est passé à Chevreuse...

Sommaire

Actualités

- Ça s'est passé à Chevreuse.
- Edito du Maire de Chevreuse.

Informations locales

- En bref du Conseil municipal.
- Elections au Siahvy.
- Des nouvelles de la CCHVC.
- Les Maires du canton de Chevreuse.
- Budget communal 2014.
- La réforme des rythmes scolaires.
- Tarifs périscolaires.
- Halte au gaspillage alimentaire.
- Le saviez-vous : infos pratiques.

Dossier

- La forêt, un espace en pleine régénération.

Vie économique

- Constantine Vintage : tout est style !
- Chevreuse Optique : nouveau magasin.

Sports...

- Trail des lavoirs, Chevreuse Grs, Les Arcs, le Basket de la vallée, FCV football, CAC rugby, Tennis club, Tennis de table, du sport avec l'ARC.

Actualités en bref...

- Economies d'énergie, infos du SIOM, Le Centre de loisirs, l'Age d'or, le CCAS, Yvelines étudiants seniors, l'ASSAD, Vaincre la mucoviscidose, Tribunes, le Carnet chevrotin, agenda...



LE MEDIÉVAL N°94 - JUILLET-AOÛT 2014
Magazine municipal édité par la Mairie de Chevreuse
5, rue de la Division Leclerc 78460 Chevreuse
Tél. 01 30 52 15 30 - Directeur de la publication :
Claude Génot - Rédaction : Service
Communication - Conception réalisation
A com. Anssens - Crédit photos : F.
Anssens - Ph. Cohen (Toutes les Nouvelles)
- Photodisc - Mairie Chevreuse - DR -
Impression Imprimerie - Tirage : 3000
exemplaires sur papier recyclé.

La reproduction des textes, dessins, photographies publiés
dans le Médiéval et sur le site www.chevreuse.fr est inter-
dite sauf autorisation Mairie de Chevreuse.

Revenir aux essentiels le vivre ensemble...



Après le tohu-bohu dû aux élections, après un printemps riche d'événements, de manifestations diverses organisées par les associations de Chevreuse qu'elles soient culturelles ou sportives, après les fêtes des écoles, le temps des vacances est là.

Voilà le moment de revenir aux essentiels, de profiter des journées ensoleillées à Chevreuse, de partager avec sa famille, ses voisins de simples moments de convivialité et de solidarité.

Le mois de juin a permis à de nombreux Chevrotins de se retrouver. J'ai pu le constater lors de la fête de la Saint-Jean, du dernier concert, ou encore lors des nombreuses manifestations proposées à tous ces dernières semaines. C'est cela le vivre ensemble.

Il nous reste encore un moment à partager, attendu par tous, la Fête du 14 juillet et son légendaire feu d'artifice.

La rentrée est encore loin. Il faudra s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires, mais dès aujourd'hui, profitons des beaux jours.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances.

Claude Génot, votre Maire.



Ça c'est passé à Chevreuse...

- 1 • 08 mai : Commémoration du 69^e anniversaire de la Victoire.
- 2 • 19 mai : Récital de piano de Braz Veloso au Séchoir à peaux.
- 3 • 12 mai : Classe découverte de L'Ecole Jean Moulin à Londres.
- 4 • 10 mai : Vernissage de l'exposition Jean Vénitien au Prieuré.
- 5 • 07 juin : Exposition Sylvie Thybert au Prieuré Saint-Saturnin.
- 6 • 14 juin : Week-end de l'Arc, exposition et gala annuels.
- 7 • 21 juin : Feux de la Saint-Jean au parc Jean Moulin.
- 8 • 21 juin : Départ de Mme Aubry de la Bibliothèque Jean Racine.

Actualités

En bref... du Conseil municipal

► Conseil du 28 avril 2014

- Acquisition par la Mairie de Chevreuse de la parcelle située en bas de la rue Fabre d'Eglantine, face à la rue du Moulin, à usage de parking.
- Demande de subvention auprès du Conseil Général pour la poursuite de l'équipement des écoles primaires en tableaux numériques interactifs.



- Acquisition d'une borne commémorative du passage de la 2^e Division blindée Leclerc dite "Borne de Koufra" (photo ci-contre).
- Vote du compte administratif 2013 et du budget 2014 (voir article page 4).
- Fixation des subventions annuelles aux associations sportives, culturelles et sociales.
- Fixation des taux de fiscalité des taxes d'habitation, foncière et professionnelle.

► Conseil du 9 juin 2014

- Fixation des tarifs des services municipaux (périscolaire, centre de loisirs, encarts Médiéval, cimetière...).
- Modalité de recouvrement des charges du SIVOM par fiscalisation.
- Demande de subvention sur le produit des amendes de police pour l'installation de radars pédagogiques.
- Fixation du montant des frais de scolarité pour les enfants des communes extérieures.
- Demande de subvention sur la réserve parlementaire de Madame Péresse pour les travaux du parking (ci-dessous) rue Charles Michels.



- Expérimentation du jeudi après-midi libéré dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.
- Subventions complémentaires pour les associations de rugby et football.

- Prolongation du dispositif "Carte jeunes" pour la saison 2014-2015.
- Utilisation et remisage des véhicules communaux par les agents.
- Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal.
- Désignation des membres des Commissions thématiques de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC).

Pour des informations complémentaires ou détaillées, les comptes rendus des Conseils municipaux sont disponibles en mairie ou sur internet : www.chevreuse.fr.

Elections au SIAHVY

Michel Barret (Gif-sur-Yvette) est élu Président du Syndicat qui regroupe 34 communes et 274 000 habitants. Bernard Texier (Chevreuse) est élu 1^{er} Vice-président, chargé de la planification des projets et relations avec les partenaires institutionnels.



L'Assemblée générale du SIAHVY a été accueillie en Mairie de Chevreuse le 16 juin dernier. Claude Génot, Maire y recevait Michel Barret, Président, Bernard Texier 1^{er} Vice-président, François Vivien, Directeur du SIAHVY et l'ensemble des élus.

Conseil communautaire

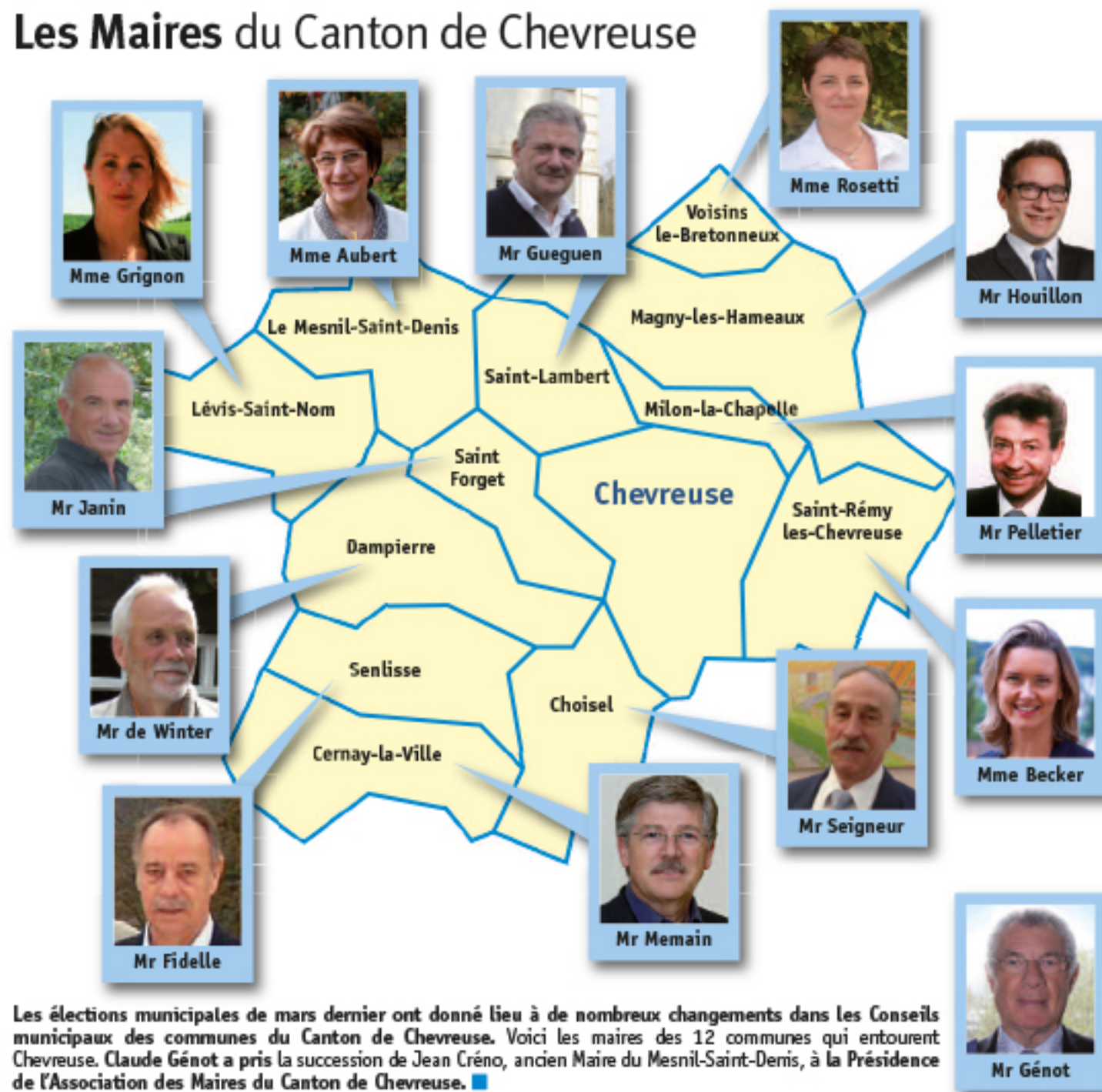
A l'ordre du jour du Conseil communautaire de la CCHVC (Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse) du 29 avril dernier : élection des vice-présidents et du bureau, vote du budget, vote des taux de fiscalité.

La majorité Chevrotine contre le budget de la CCHVC.

Le Conseil communautaire a fait le choix de consacrer intégralement la dotation globale de fonctionnement versée par l'état (130 000 €) à divers frais d'étude et d'honoraires de cabinets conseil sur le développement de compétences communautaires.

Compte tenu du manque de visibilité sur les évolutions inéluctables et rapides du périmètre de notre intercommunalité, les élus de la majorité de Chevreuse n'ont pas approuvé ce volet du budget. En effet, en cas de regroupement avec une intercommunalité voisine ou d'éclatement du périmètre, ces études s'avèreraient inutiles et superflues. Ils ont proposé que cette dotation vienne financer une partie du FPIC, afin d'alléger la fiscalité. Cette demande a été rejetée par le Conseil communautaire.

Les Maires du Canton de Chevreuse



Les élections municipales de mars dernier ont donné lieu à de nombreux changements dans les Conseils municipaux des communes du Canton de Chevreuse. Voici les maires des 12 communes qui entourent Chevreuse. Claude Génot a pris la succession de Jean Créno, ancien Maire du Mesnil-Saint-Denis, à la Présidence de l'Association des Maires du Canton de Chevreuse.


C'EST LE BONHEUR ASSURÉ !
CABINET MARIETTE
 TOUTES ASSURANCES
 27 RUE DE LA DIVISION LECLERC - 78460 CHEVREUSE
 ☎ 01 30 23 44 44 - Fax : 01 30 52 44 33

ANTUNES JARDINAGE
 CREATION ENTRETIEN ESPACE VERT
 ELAGAGE - ABATTAGE
 TAILLE DE HAIES
 CONTRAT D'ENTRETIEN
 31 RUE DE LIMOURS - 78720 CERNAY-LA-VILLE
 TEL. : 01 34 85 28 61 - PORT. : 06 23 83 11 36
www.antunes-jardinage-78.com

Actualités

12 189 000 €
BUDGET TOTAL
DE CHEVREUSE
POUR 2014

0.22%
Augmentation
des charges de
fonctionnement
entre 2012 et 2013

3,7 Total en
millions
d'euros
consacré
aux dépenses
d'investissement
pour l'année 2014

1,5 M€
Capacité
d'autofinancement au
1^{er} janvier 2014
pour l'investissement

565 € / HAB
Endettement de la
commune inférieur à
celui des communes
de même strate, en
constante diminution
depuis 2008

280 000 €
consacrés aux associations
dont 110 000 €
aux associations à caractère
culturel, 70 000 €
aux associations sportives,
43 000 € aux associations
à caractère social

Budget communal 2014

Le 28 avril dernier, le Conseil municipal a voté à une large majorité le budget 2014 de la ville de Chevreuse. Véritable feuille de route, ce budget dessine les grandes lignes des orientations de l'année, tant en matière d'investissements, d'équipements, de travaux que de fonctionnement au quotidien. Après 4 ans de stabilité ou de baisse, les taux de fiscalité votés par le Conseil municipal n'augmenteront pas en 2014.

Un contexte national défavorable : Cet effort, engagé depuis plusieurs années se poursuit, alors que Chevreuse est confrontée à un effet de ciseau, pesant très lourd sur son budget. Le contexte national affecte les ressources des collectivités en général et de Chevreuse en particulier, tant dans la partie recette (diminution des concours de l'Etat) que dans la partie dépenses (nouvelles charges transférées, durcissement des normes). A ceci vient s'ajouter la péréquation horizontale, prélèvement effectué par l'Etat sur les communes dites "riches" comme Chevreuse, vers les communes considérées comme "moins favorisées" (FPIC). Ce prélèvement représente pour le budget 2014 de Chevreuse 3 points d'impôts.

Il devrait doubler en 2015. La situation de Chevreuse est saine, mais les marges de manœuvres se réduisent drastiquement. Il est donc nécessaire de s'astreindre, et de manière encore plus significative aujourd'hui à une gestion financière très rigoureuse, et à la recherche systématique d'économies.

Ces efforts constants permettent de proposer un budget 2014 dans lequel la section de fonctionnement n'est qu'en très légère augmentation par rapport à celui de 2013 : + 0.7 %

Cette année encore, les objectifs de modération fiscale et de maintien du haut niveau de service public seront tenus.

Pour ne pas augmenter encore les charges qui pèsent sur les ménages Chevrotins dans cette période de crise économique, l'équipe municipale a choisi, comme elle s'y était engagée, de ne pas alourdir la contribution fiscale de chacun, et de préserver la richesse et la qualité des services municipaux.

Un budget réaliste et prudent qui finance des projets utiles à tous les Chevrotins : Les orientations exposées lors du débat d'orientation budgétaire du 14 avril reflètent des choix et des arbitrages et traduisent les priorités de l'équipe municipale. Elles porteront essentiellement sur la consolidation de l'offre de service

0% Taux des impôts locaux sans augmentation, après une année de baisse (2013) et 3 ans de stabilité (depuis 2010)

public et la continuité du programme d'investissement. Cette première année de mandat sera aussi consacrée aux études préalables, nécessaires à la mise en chantier des investissements structurants sur lesquels la majorité municipale s'est engagée (nouvelle crèche, agrandissement de la Bibliothèque Jean Racine, aménagement de la rue Pierre Chesneau...).

26% du budget consacré à l'enfance et la vie scolaire



24% du budget consacré aux travaux d'aménagement



La famille et la petite enfance constituent le premier poste tant en matière de dépense (26 % du budget) qu'en matière de personnel (50 % des effectifs). ■



Anne Héry-Le Pallec - 1^{er} Maire-adjoint chargée des finances et des affaires générales

Rentrée scolaire 2014

Réforme des rythmes scolaires

Les enfants des écoles maternelles et primaires de Chevreuse se préparent pour la rentrée prochaine à travailler 3 heures le mercredi matin de 8h30 à 11h30.

La durée hebdomadaire de travail restant la même (égale à 24h), trois heures sont libérées à répartir sur la semaine pour devenir des temps d'activité périscolaire (TAP).

La réflexion sur la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à Chevreuse a pris un nouveau tournant suite à l'aménagement proposé le 7 mai 2014 par le nouveau Ministre de l'éducation nationale Benoît Hamon.

Cet aménagement permet de grouper les nouveaux temps d'activité périscolaire sur une demi-journée au lieu des 45 minutes chaque jour d'école de 15h45 à 16h30. 74 % des personnes siégeant aux quatre conseils d'école de la ville ont voté pour le regroupement sur une demi-journée.

Cette possibilité a donc été demandée pour Chevreuse auprès de l'Inspection académique pour le jeudi après midi.

En effet, cette organisation permettra à tous les enfants de profiter d'activités mieux développées et d'accéder à nos infrastructures sportives (gymnase, piscine) et culturelle (Bibliothèque Jean Racine, Prieuré St-Saturnin...). Nous souhaitons ainsi favoriser une continuité éducative de qualité entre les temps scolaires et périscolaire.

Les horaires scolaires devraient donc être l'année prochaine : lundi, mardi et vendredi 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30, mercredi et jeudi 8h30 à 11h30.



Bruno Garlej Maire-adjoint chargé de la vie scolaire et de la culture



Laure Arnould Conseillère déléguée à la Réforme des rythmes scolaires



Toutes les associations proposant habituellement des activités aux enfants à Chevreuse ont été contactées pour leur permettre de modifier leurs horaires de cours ainsi que pour leur proposer d'intervenir sur ces trois heures de TAP.

Si vous avez une passion à laquelle vous pourriez initier les jeunes chevrotins de 6 à 10 ans par petit groupe de quinze enfants sur un trimestre (ou plus), n'hésitez pas à contacter la mairie de Chevreuse !!

La diversité des propositions faites aux enfants sera source d'enrichissement pour eux tant sur le plan des connaissances que des rencontres ! ■

Tarifs périscolaires

Inchangés depuis 2011, les tarifs des activités périscolaires subiront cette année une modeste augmentation de 2 %. Conscients du poids que ces activités représentent pour les familles chevrotines, cette augmentation reste bien inférieure à l'inflation constatée sur la période.

Pour les enfants des familles n'habitant pas Chevreuse, le principe "prix coûtant" est reconduit.

Les communes de résidence appliquent chacune les remboursements qu'elles jugent appropriés. Il faut néanmoins rappeler que les familles peuvent solliciter une prise en charge partielle de la mairie de leur commune de résidence. ■

Les réductions mentionnées aux règlements intérieurs de chaque service (famille, quotient familial) sont applicables uniquement aux usagers Chevrotins.

Service	Chevreuse			Extérieurs		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014
Navette	100,00 €	100,00 €	100,00 €	-----	-----	-----
Restauration scolaire						
Repas régulier	4,35 €	4,35 €	4,45 €	6,50 €	6,60 €	6,75 €
Repas exceptionnel	5,50 €	5,50 €	5,60 €	6,50 €	6,60 €	6,75 €
Panier repas	2,35 €	2,35 €	2,40 €	3,00 €	3,00 €	3,05 €
Etudes surveillées						
Fréquentation régulière	2,65 €	2,65 €	2,70 €	6,60 €	6,70 €	6,80 €
Occasionnelle	4,55 €	4,55 €	4,65 €	6,60 €	6,70 €	6,80 €
Accueil matin (7h30-8h30)						
Fréquentation régulière	2,15 €	2,15 €	2,20 €	4,40 €	4,50 €	4,60 €
Occasionnelle	3,70 €	3,70 €	3,80 €	4,40 €	4,50 €	4,60 €
Accueil (16h30-18h)						
Fréquentation régulière	2,65 €	2,65 €	2,70 €	6,60 €	6,70 €	6,80 €
Occasionnelle	4,60 €	4,60 €	4,70 €	6,60 €	6,70 €	6,80 €
Accueil soir (18h-19h)						
Fréquentation régulière	2,15 €	2,15 €	2,20 €	4,40 €	4,50 €	4,60 €
Occasionnelle	3,70 €	3,70 €	3,80 €	4,40 €	4,50 €	4,60 €
Aide aux devoirs	1,20 €	1,20 €	1,25 €	6,60 €	6,70 €	6,80 €
TAP (jeudi après-midi)	-----	-----	6,00 €	-----	-----	12,00 €
Centre de loisirs						
Journée	19,50 €	19,50 €	20,00 €	37,70 €	39,00 €	40,00 €
1/2 journée	12,10 €	12,10 €	12,35 €	21,50 €	22,10 €	22,75 €
Forfait 1 semaine	75,00 €	75,00 €	77,00 €	-----	-----	-----

Actualités

Scolaire

Halte au gaspillage alimentaire !



Dans le cadre national de réduction du gaspillage alimentaire (180Kg/Hab/an) et du Plan (Programme) Local de Préventions des déchets (400Kg/hab/an à Chevreuse), la Commune de Chevreuse et le SIOM animent un projet sur la restauration scolaire, car en moyenne 120g/élève/par jour sont jetés, selon le MAAPRAT. L'équipe projet "halte au gaspillage" menée par la chargée de mission du SIOM Clémence Mondiet auprès des enfants réunira l'ensemble des acteurs : les enseignants, les animateurs périscolaires, le service restauration de la commune et le prestataire. La classe de Mme Bustin à l'école Jean Moulin sera la classe pilote. La mise en place des outils commence et sera complètement opérationnelle en septembre pour une expérimentation sur une année complète.

Nous avons rencontré Gina Matthieu du Service restauration de la ville de Chevreuse : "Afin de développer un comportement responsable vis-à-vis du gaspillage alimentaire dès le plus jeune âge, un travail conjoint avec RGC, le prestataire restauration de la commune, a été entrepris dans les restaurants scolaires.

La mise à disposition dans les selfs des écoles d'un "salad'bar" : les crudités sont servies dans des assiettes plutôt que dans des ramequins. "je dose mes quantités donc je mange ce que je prends". De plus, des bômes de tri sélectif ont été installées à la dépose des plateaux, sur le site de Jean Moulin, et le seront prochainement à Saint-Lubin.

Ainsi, acteurs et autonomes, les enfants prennent conscience et participent à la lutte contre cette forme de gaspillage. Ils en sont ravis. Les agents sont également impliqués dans cette démarche de développement durable en participant au recyclage des barquettes de préparation.

Grâce à ces nouvelles solutions le temps du repas est un moment d'échange, de partage mais aussi d'éducation".

Dès le bilan réalisé au printemps 2015, nous débuteront la 2^e phase du projet : le compostage des déchets dans les écoles. ■

Caroline von Eux, maire adjoint chargé de Développement durable

AUTOUR DES ECOLES

Une page se tourne...

Après 5 ans pour l'une et près de 10 ans pour l'autre au service d'Autour des Ecoles de Chevreuse, Laure Arnould, notre présidente, et Claire Boulesteix, notre trésorière, quittent l'association au grand regret de toute l'équipe.

En effet, elles n'ont eu de cesse de mener à bien leur mission en continuant les animations de l'ancienne Caisse des Ecoles auprès des enfants de Chevreuse mais aussi en développant de nouvelles interventions comme la participation "Aux Couleurs des Saisons", événements organisés par la mairie de Chevreuse (fête de Noël en décembre et St-Jean en juin).



Laure et Claire

Nous les remercions chaleureusement et leur souhaitons "bon vent" dans leurs nouveaux projets ! Elles vont nous manquer ! ... une autre s'ouvre !

Heureusement, pour pallier ces départs, 2 nouvelles bénévoles dynamiques ont décidé de nous rejoindre : Timea Guerrin-Renner et Marine Charles, qui nous aident déjà depuis près d'1 an au sein de l'association, souhaitent s'investir officiellement dans le bureau !



La nouvelle équipe

De même qu'un livre n'existerait pas sans ses lecteurs,

notre association ne serait rien sans nos adhérents : nous tenons donc à vous remercier pour votre générosité lors de l'appel à cotisation et d'avoir répondu en nombre pour nous aider lors des animations.

Nous vous rappelons notre prochain RDV : la Brocante aux jouets, le 5 octobre 2014

Contact : 09 52 30 11 88 ou aec.chevreuse@gmail.com A bientôt.

L'équipe d'AEC : Timea Guerrin-Renner, Lalao Herbiet, Sandrine Le Gall, Sofia Jouault, Ewa Gleyzes, Marine Charles.

Le saviez-vous...

Tranquillité vacances...



Avec le début de l'été vient le moment des départs en vacances... Si vous quittez Chevreuse, partez serein grâce à l'opération "Tranquillité vacances". Afin d'assurer la surveillance de votre domicile en votre absence, la Gendarmerie, en partenariat avec la Police municipale, effectuera

des passages réguliers dans le cadre de ses patrouilles. Pour bénéficier de ce service gratuit rendez-vous au poste de police de Chevreuse (face à la Mairie), à la Gendarmerie (route de Rambouillet) ou téléchargez le formulaire sur le site de la ville : www.chevreuse.fr. ■

Reconnaissance anticipée des enfants



Reconnaissance anticipée de votre futur enfant. Le père et la mère peuvent aujourd'hui reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément. Cette reconnaissance anticipée permet d'établir dès la grossesse, la filiation entre le père et l'enfant dans le cas où celui-ci décéderait pendant la grossesse. Dans cette éventualité, l'enfant pourra porter le nom de son père. La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par l'Officier d'état civil. Il énonce les prénoms, nom, date de naissance, lieu de naissance et domicile de l'auteur de la reconnaissance. Il est signé par le futur père, ou par les deux parents, si vous souhaitez faire une déclaration conjointe. L'acte est porté à sa date sur les registres de l'état civil. L'Officier d'état civil vous en remet une copie, et c'est cet acte de reconnaissance que vous présenterez au moment de la déclaration de naissance (dans les trois jours qui suivent le jour de la naissance de votre enfant). ■

Validité des CNI



Depuis le 1^{er} janvier dernier, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à

15 ans. Attention, cette prolongation ne concernera pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans. Un décret a en effet été publié en ce sens au Journal officiel du (20-12-2013).

Cet allongement de 5 ans concerne à la fois :
 • les nouvelles CNI délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014,
 • les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.
 Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée. ■

AIDE AU PERMIS



Je passe mon permis... les aides du département. Depuis janvier 2009, le Conseil général subventionne, à hauteur de 500 €, le coût du permis de conduire des jeunes Yvelinois. Plus de 1100 jeunes ont d'ores et déjà bénéficié de cette aide.

L'objectif ? Leur permettre de devenir autonomes et d'être véhiculé pour chercher un emploi. En contrepartie, les jeunes s'engagent à participer à des projets citoyens dans les services du Conseil général ou au sein d'une association agréée. Cette action civique de 20 à 40 heures est un préalable au versement de l'aide forfaitaire.

Cette aide s'adresse aux jeunes yvelinois :
 • non imposables, ou dont les familles ne sont pas imposables,
 • passant le permis de conduire pour la première fois,
 • n'ayant pas pratiqué la conduite accompagnée,
 • ayant préalablement obtenu le code de la route.

Renseignements et inscriptions sur : www.yvelines.fr/aide/permis-de-conduire-des-jeunes/

La forêt, un espace en pleine régénération...

Intégrée au Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse, la forêt domaniale du Claireau, d'une surface de 84 hectares est située en partie sur le site classé de la Vallée du Rhodon.

Localisée sur la commune de Chevreuse, elle descend du plateau de la Madeleine vers les vallées de l'Yvette et du Rhodon.

Un ensemble paysager remarquable

En 1970, l'ancien Domaine du Claireau a fait l'objet d'une acquisition, 15 hectares y furent défrichés permettant la construction de l'ensemble immobilier des Hauts de Chevreuse, aujourd'hui enclavé au milieu de la forêt.

L'État a alors acquis "les surplus du lotissement" et a créé la forêt domaniale du Claireau, gérée aujourd'hui par l'Office national des forêts (ONF), gestion forestière liée à de fortes contraintes, due à l'urbanisation enclavée dans la forêt, mais aussi en contrebas : le Rhodon.

Cet ensemble forestier forme avec d'autres massifs locaux (forêts de Méridon, La Madeleine, Champfaily et le bois de la Butte Monseigneur) situés sur les versants des vallées de l'Yvette et du Rhodon, un ensemble paysager remarquable.



Qu'est-ce qu'une forêt

En écologie, on appelle forêt un milieu naturel couvert d'arbres de façon uniforme. Environ un quart des terres émergées de notre planète est recouvert par des forêts.

Composée de trois strates : une herbacée (herbes, champignons, mousses), une arbustive (arbustes), une arborescente (arbres), la forêt joue un rôle considérable pour tous les êtres vivants en fournissant en abondance oxygène et matière végétale indispensable à la survie des espèces herbivores.

Il faut savoir que la vitalité, la santé d'une forêt et son entretien sont les meilleures protections contre les attaques.

Dans une perspective de gestion durable, les grands principes de l'exploitation des forêts ont été précisés lors de différentes conférences internationales. La Conférence européenne pour la protection des forêts en Europe a, lors la réunion d'Helsinki en 1993, énuméré les critères retenus. Ces critères de gestion durable sont repris dans l'article 1 du Code forestier. Les principaux sont les suivants :

- assurer la santé et la vitalité des forêts,
- s'assurer des capacités de régénération des forêts, c'est-à-dire ne pas se mettre dans des situations où on n'arrive plus à renouveler les peuplements à leur terme pour les générations futures s'assurer que la fonction économique de la forêt est durablement satisfaite, notamment pour les besoins en éco-matériaux de la filière bois, ce qui contribue à lutter contre l'effet de serre par piégage du carbone tout en maintenant la productivité des forêts,
- s'assurer que les fonctions sociales et

environnementales sont prises en compte, notamment concernant l'accueil du public, le maintien de la biodiversité et l'équilibre faune-flore. La plupart de ces critères sont traités dans les aménagements forestiers (fonctions économique, sociale et environnementale, capacités de régénération...). Quelques autres, comme la nécessité d'assurer la santé et la vitalité des peuplements, sont les principes de base de la sylviculture.

L'aménagement forestier, même s'il est précis dans ses objectifs, n'est pas figé. "Nous gérons des écosystèmes vivants, des aléas surviennent et tout ne se déroule pas toujours comme le forestier l'avait prévu. Il peut alors être nécessaire de procéder à des ajustements du plan d'action..."

La volonté de léguer aux générations futures le même patrimoine forestier, voire un patrimoine amélioré, est un objectif qui anime l'aménagement forestier. Il faut savoir que le renouvellement de la forêt se fait principale-



ment par régénération naturelle, et de telle sorte que toutes les classes d'âges soient représentées. Des principes appliqués pour une gestion et une exploitation durable des forêts.

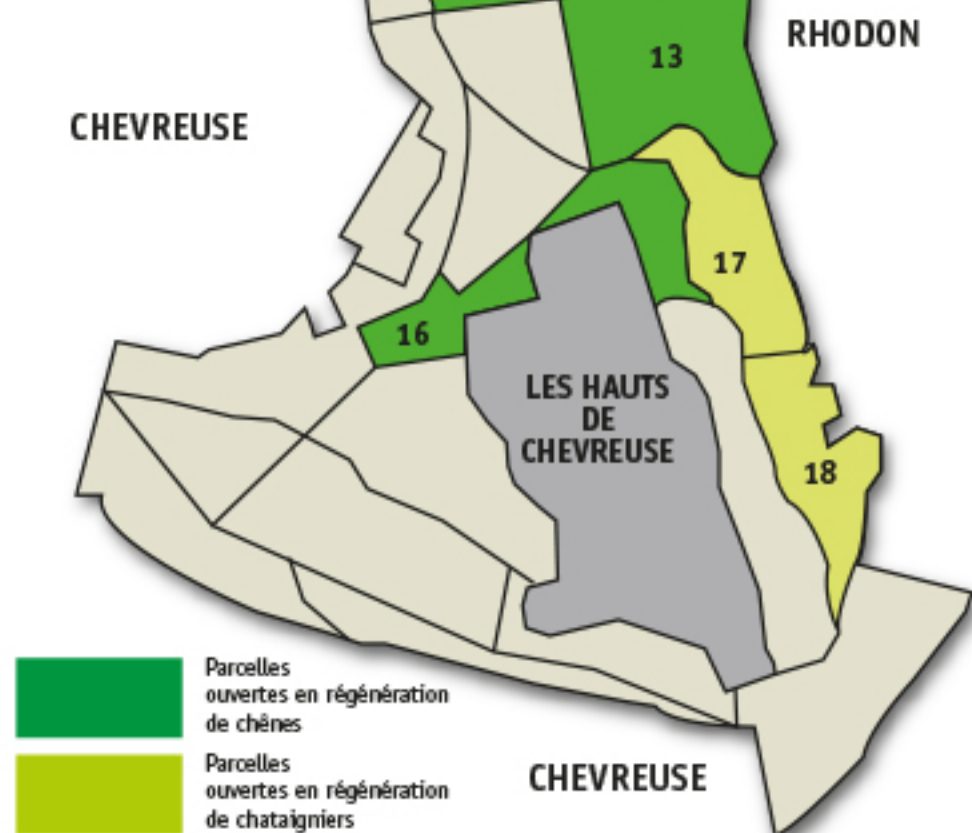
Préparer la forêt de demain

L'ONF prépare la forêt de demain en réalisant des coupes en forêt domaniale du Claireau. Celle-ci bénéficie d'un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période de 2010-2029.

Celui-ci prévoit des coupes nécessaires en 2014, sur la commune de Chevreuse. Une coupe de régénération a été réalisée sur les parcelles 13, 16, 17 et 18 (voir plan ci-contre). Elle permettra de renouveler le peuplement déperissant.

La forêt domaniale du Claireau est caractérisée par son mélange de chênes et de châtaigniers issus du traitement historique en taillis-sous-futaie. Elle a de bonnes potentialités forestières mais elle est fragilisée par une forte proportion de peuplements en mauvais

Plan des coupes en forêt domaniale du Claireau



Dossier

La forêt, un espace en pleine régénération...



état sanitaire dont la durée de survie est limitée. Les chênes issus du taillis sous futaie sont dépérissants du fait de leur âge et surtout du fait de l'état de leur houppier

TAILLIS SOUS FUTAIE

Le taillis sous futaie désigne un peuplement dans lequel deux traitements se superposent : le taillis dont les arbres sont issus de rejets de souche et la futaie dont les arbres sont issus de graines.

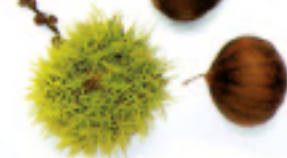


Exemple de rejet de souche



comprimé par les châtaigniers (dépeuplement lié au manque de lumière et à la concurrence pour l'accès à l'eau et aux éléments nutritifs du sol).

Les châtaigniers âgés qui ont été maintenus en peuplements trop denses, présentent un mauvais état sanitaire : houppiers étriés et dessèchement de cimes.



Des actions sur les peuplements sous la forme de coupes sont donc nécessaires : elles sont liées aux impératifs de sécurité et à l'exigence de maintenir et renouveler les peuplements. Les peuplements de chênes "gros bois" affaiblis par la tempête de 1999 ainsi que les châtaigniers situés en pente forte en surplomb des lotissements ont été régénérés en priorité.

Des coupes d'amélioration destinées à valoriser les plus beaux arbres sont prévues tous les 10 ans. Cela consiste

à exploiter les arbres désignés par le forestier afin de donner plus de lumière et d'espace à leurs voisins. Cela favorise une croissance harmonieuse des plus beaux arbres.

Ces interventions ont commencé à l'automne 2013.

L'exploitation des bois est presque achevée et le débardage des stères (évacuation du bois) se terminera au printemps 2015.

Ces travaux ont engendré un certain nombre de désagréments pour le promeneur. Le paysage a été modifié puisque des arbres ont été coupés. Les parcelles exploitées ont été interdites au public du fait de l'exploitation dangereuse. Les engins forestiers ont entraîné du bruit et ont généré des ornières et des chemins moins confortables. Le bois est resté à terre avant d'être évacué puis stocké en bordure de chemin avant d'être transporté.

L'exploitation du bois fait partie de la vie de la forêt.

Les bois seront utilisés principalement pour du bois de chauffage.

Quelles évolutions pour la forêt du Claireau ?

L'ONF va privilégier le chêne sessile en raison de sa longévité, de son adaptation aux conditions locales de sol et de pluviométrie et à l'évolution climatique.

Sur les versants exposés à l'est et au nord, le châtaignier bien adapté sera l'essence privilégiée. Le chêne pédonculé et le frêne en mélange dans les fonds humides seront conservés.

De plus toutes les essences d'accompagnement seront favorisées en mélange (fruitiers...) afin de diversifier la forêt.

La diversité biologique

Des actions ponctuelles seront conduites sur la mare de la parcelle 5 et la zone humide de la parcelle 9 (voir carte page précédente). Ces sites seront gérés selon des règles spécifiques aux habitats écologiques sensibles.

La diversité des essences forestières, facteur de stabilité des peuplements, sera favorisée.

Des arbres morts, creux ou à cavité seront conservés ainsi que des îlots de

vieux bois répartis pour assurer une continuité écologique avec les forêts environnantes gérées par l'ONF.

Accueil et paysages

La fréquentation de cette forêt est caractéristique des forêts périurbaines et des espaces naturels de randonnées dans le Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse. Le tracé des chemins structure bien la forêt et répond aux besoins en promenade.

Il n'est pas possible de conserver un paysage immuable dans une forêt vieillissante car cette dernière doit être en partie rajeunie et le gestionnaire se doit par ailleurs d'assurer la sécurité du public et des lotissements, ici : les Hauts-de-Chevreuse et le quartier du Rhodon.

Du fait de la perspective et de la vision lointaine depuis la vallée, les peuplements les plus visibles seront conservés par le maintien de bouquets paysagers sur la ligne de crête. La modification des paysages se situera en dessous de cette ligne.

En conclusion : la forêt domaniale du Claireau a de bonnes potentialités forestières, mais elle est fragilisée par une forte proportion de peuplements en mauvais état sanitaire dont la durée de survie est limitée.

Il est nécessaire de la régénérer et de garantir ainsi dans la durée un cadre forestier de qualité pour les générations actuelles et futures.

Francis Dachetnoau avec le concours de l'ONF, Agence de Versailles citations : Philippe Lacroix - Ivan Oracchioni - ONF



Le 16 mai 2014, M. Bory de l'ONF Chevreuse, Caroline von Eum Adjointe au Développement durable, M. Martin, responsable territorial ONF, Agence de Versailles sur le chantier de la forêt du Claireau.

Les trois piliers du Développement durable, écologie, économie et société sont au cœur de la gestion des forêts. L'Office National des Forêts (ONF), dépendant du Ministère de l'agriculture prend en compte ces fondamentaux pour établir la programmation des coupes avec des plans sur 20 ans, mais avec un horizon sur 200 ans. L'Office, EPIC propriétaire des terrains vend la coupe sur pieds à une entreprise et surveille les travaux.

En ce qui concerne notre commune, le plan 2010-2030 a été présenté en mairie le 9 février 2010 et au PNR en 2011. Les coupes ont commencées en 2012 par le bois de Méridon et en 2013 avec la Forêt du Claireau. L'équipe municipale a relayé l'information dans le Médiéval.

Depuis le printemps dernier, les riverains de la Forêt du Claireau nous ont fait part de leurs inquiétudes que nous avons retransmises à l'ONF. Nous les avons rencontrés et voici les réponses principales.

Que fait-on pour le ruissellement en attendant la fin de la coupe prévue pour la fin de l'année ?

Pendant la semaine du 10 mai, l'ONF a repris provisoirement la pente du che-

min en l'inversant et en creusant des mares pour évacuer un éventuel surplus d'eau. Les travaux ont entièrement été financés par l'Office.

Quelle remise en état et comment s'effectuera le ramassage des bûches à flanc de côteau ?

Il se fera à la main et les chemins seront remis en état à la fin des travaux. Et pour répondre à la demande de certains, l'ONF tracera un chemin confortable permettant de rejoindre le Rhodon au plateau de la Madeleine.

Afin de conserver l'aspect paysager, pourquoi ne pas gérer en "futaie irrégulière" comme en Savoie ?

Les essences présentes dans les forêts d'Ile-de-France sont très différentes et donc non adaptées à cette gestion.

L'entreprise effectuant les travaux respecte-t-elle le cahier des charges ?

Ce forestier travaille régulièrement et depuis longtemps avec l'ONF. Il vend le bois de chauffage aux particuliers et pour éviter les rumeurs, n'approvisionne pas la chaufferie de Roissy.

Pour plus de renseignements : contacter Caroline von Eum en mairie

PFM VANDYCKE

En toute sérénité...

Etre à vos côtés

Organisation complète d'obsèques • Inhumation et crémation
Marbrerie, caveaux et monuments • Articles funéraires
Contrats de prévoyance obsèques

pfmvandycke.fr

Pompes Funèbres Marbrerie Vandycke - 57, rue de la Division Leclerc - 78460 Chevreuse - Tél. : 01 30 52 16 08

Vie économique

Le commerce bouge à Chevreuse...

Constantine Vintage ici, tout est affaire de style !



Lynda Pazner

Qui n'a jamais croisé la silhouette fine, élégante et raffinée de Lynda Pazner venant ouvrir en milieu de semaine sa boutique "Constantine Vintage" au cœur de Chevreuse !.. Lynda a repris en 2010 l'ancienne boutique Colombine connue de

nombre de chevrotins pour ses objets cadeaux hétéroclites avec le souhait cette fois d'y créer un univers différent, consacré à la mode exclusivement féminine ou se cotaient tous les styles, tous les matériaux avec une prédilection avérée pour les pièces "vintage" (robes et tenues des années 30 - 50 - 80) de 1900 à 1990, mais aussi les chaussures.

Ici le style est affaire de passion... conseillère en image, styliste de formation, Lynda a le goût de la pièce unique, rare... Est-ce cela qui la fait en permanence courir pour dénicher de défilés en shooting photos, de showrooms en salons les vêtements de créateurs ou de couturiers, les accessoires (pochettes, sacs à main, bijoux...) qu'elle négociera à moindre coût. Elle les proposera ensuite dans le cadre confortable et chaleureux de son magasin. Et si cela ressemble à une chasse au trésor pour elle, cela le sera tout autant pour ses nombreuses clientes qui n'hésitent pas à se confier l'adresse de ce lieu rare où comme des Cendrillons, elles sont certaines de trouver leurs "souliers de vair"...

Constantine Vintage c'est cela, ajouté aux conseils personnalisés. Chaque cliente peut à partir d'un élément choisi en boutique, se voir proposer à la demande, dans un souci d'harmonie et d'équilibre d'autres pièces et repartir habillée "de la tête aux pieds"...

Depuis peu, Lynda Pazner propose également à la vente de nombreux bijoux originaux ou ethniques... de jeunes créatrices françaises (bagues, bracelets, boucles d'oreilles, colliers...). Des accessoires qui viennent agréablement compléter la grande variété de vêtements proposés en magasin.

Par ailleurs, si vous souhaitez profiter de la prestation de relooking, Lynda vous accompagnera durant plus d'un mois (une dizaine de séances), dans la construction de votre look (coiffure, maquillage, recherche vestimentaire) avant votre grande sortie "shopping"... A découvrir... ■

Constantine Vintage - 33, rue de la Division Leclerc - Tél : 01 30 52 27 32 Ouvert jeudi, vendredi, samedi de 10h30 à 13h et de 15h à 19h et sur rdv.



Pierre Roosen et sa collaboratrice Laura

Chevreuse optique la vue est belle...

En 1990, Pierre Roosen ouvrait son premier magasin à Chevreuse, très rapidement le besoin d'espace se faisait sentir, l'opportunité de s'installer dans une surface plus appropriée se présenta en 1993. Occasion saisie ! Chevreuse Optique prenait ses marques en centre ville et depuis ne cesse d'y proposer un service et des produits de qualité. On est ici accueilli par des professionnels aguerris : Pierre Roosen, opticien, mais aussi Professeur à l'Institut et Centre d'Optométrie de Bures-sur-Yvette et sa collaboratrice Laura, opticien diplômé d'état réalisent les contrôles de vue dont vous pouvez avoir besoin et vous conseillent dans le choix des verres, des montures de lunettes ou des lentilles selon votre morphologie et votre compensation oculaire.

Ici le souci premier est de proposer un "produit juste" et non "juste un produit" selon les besoins et les souhaits du client, Pierre et Laura en font une règle et un point d'honneur.

Le nouvel agencement global du magasin (façade redesignée, grandes baies vitrées associées à un cadre fait de bardage anthracite) offre un espace intérieur agrandi et redistribué, laissant la part belle à la salle d'exposition et de vente, à laquelle s'ajoutent un laboratoire et un espace dédié à l'examen de la vue (gratuit), pour le plus grand confort de la clientèle.

A l'instar des plus grands centres commerciaux, le choix est au rendez-vous. Plus de mille paires de lunettes sont exposées en permanence dans le magasin. Des plus classiques aux plus "tendance" ainsi qu'une grande variété de lunettes solaires, sans oublier l'ensemble des produits d'entretien et étuis de protection.

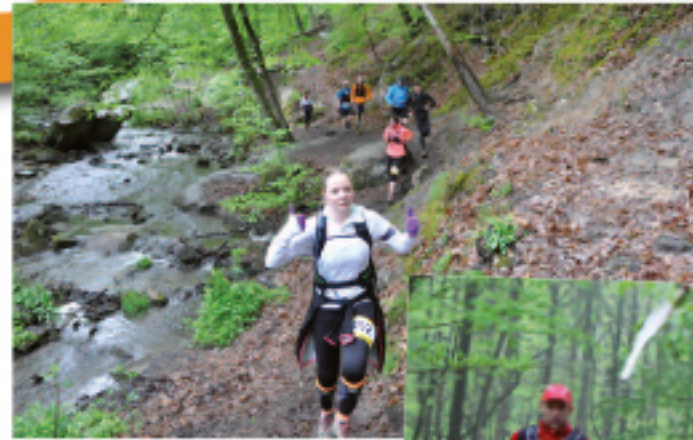
A noter : les verres optiques utilisés sont de fabrication française (Essilor, Novace...).

Partenaire de nombreuses mutuelles et offrant de multiples facilités de paiement, Chevreuse Optique est le prestataire de service idéal de qui veut en toute tranquillité et sécurité faire l'acquisition de ses lunettes (1 paire achetée + 1€ = 1 deuxième paire offerte) sans avoir à rejoindre les grandes agglomérations ou zones commerciales. A proximité !.. ■

Chevreuse Optique - 32 rue de la Division Leclerc - Tél : 01 30 52 09 52 Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h30.

François Dechaeneu

Sports



Trail des lavoirs 4^e édition bien trempée !

Le Trail des lavoirs de la vallée de Chevreuse est un rendez-vous pris par les coureurs franciliens. Plus de 1000 inscrits ont répondu présents sur les 3 formules proposées avec un trail court (30km), un trail long (67 km) support des championnats des Yvelines, et un relais trio (22 km + 14km + 30km). En termes de difficultés, l'addition de belles montées est portée à 1300 mètres de dénivelé positif. Mais une variante va changer la donne : la pluie incessante du samedi compliquera certains passages de la course.

Après 2h08'40 sur le 30km, les frères Duhail (Jonathan et Nicolas) franchissent la ligne d'arrivée main dans la main pour une victoire à 2. Sylvie Quittot, 19^e au scratch, l'emportera en 2h33'38. Pour le trio, l'équipe Rando Running Rambouillet boucle les 67 km en 5h23'21. Enfin, Guillaume Vila franchira la ligne d'arrivée en 6h00'53 sur le trail long et chez les femmes, Pascale Montfort et Hélène Artus terminent main dans la main pour une victoire à 2 en 7h33'52. 897 traileurs seront classés avec la boue comme maître mot de la journée et la satisfaction d'avoir bravé le relief et les intempéries.

Notre champion des Yvelines est un local, Olivier Marret (voir photo), CIV Chevreuse, 1^{er} V2 et 8^e au scratch et chez les femmes, notre championne des Yvelines est Anne-Marie Vauchel du Gally AC. Du côté des lavoirs, une belle reconversion est assurée avec des lessives et des lessivés ! ■

Stéphane Chuberre, pour l'équipe des Lavoirs

Chevreuse Grs une spirale de réussites

Grâce, habileté et souplesse sont les maîtres-mots de cette discipline olympique. Les gymnastes évoluent individuellement ou en ensemble, tout en maniant les engins. La corde, le cerceau, le ballon, le ruban et les masques sont les cinq engins que les gymnastes doivent maîtriser. Trois qualifications en finale de championnat de France FFG pour la saison 2013/2014

Chevreuse GRS termine la saison compétitive avec beaucoup de réussite. En effet, cette année encore deux équipes (Division Fédérale Junior et Division Fédérale Senior) se sont qualifiées en phase finale des championnats de France. Les 2 ensembles se sont élevés respectivement à la 7^e et à la 12^e place du palmarès.

Ces très bons résultats ont pu être obtenus grâce à un encadrement dynamique et compétent pour le haut-niveau.

Les jeunes gymnastes sont détectées au sein des cours loisirs pour rejoindre le cours compétition dès l'âge de 7 ans et bénéficier ainsi de l'expérience de leurs aînées.

En terme de manifestation festive, Chevreuse GRS a organisé son gala annuel le 21 juin dernier au gymnase du SIVOM, pour clôturer cette très belle saison sportive par une représentation très riche en couleurs, lumières, et démonstrations gymniques en musique.



Vous voulez rejoindre Chevreuse GRS pour la saison prochaine ?

Rien de plus facile, mais mieux vaut s'y prendre tôt car certains "cours loisirs" affichent très vite complets !

Les formulaires d'inscription sont prêts depuis la fin juin, il vous suffit d'appeler la présidente de l'Association au 06 61 00 73 20. Si cependant vous préférez attendre la rentrée, rejoignez-nous aux Forums des associations de Chevreuse ou Saint-Rémy-Les-Chevreuse.

Vous pouvez inscrire vos enfants à partir de 4 ans car le club est labellisé "Petite enfance", ce qui traduit notre aptitude à délivrer un enseignement qui contribue à l'épanouissement de l'enfant en favorisant ses habilités motrices naturelles. ■

Site internet en reconstruction mais accessible à la rentrée : www.grchevreuse.org

Graziella Durand

Arcs de Chevreuse en pleine croissance...

Notre Club met l'accent sur la qualité de son école de Tir où deux archers ont brillamment réussi leur formation Entraîneur 1 : Loïc et Christophe, ce qui porte à 6 le nombre d'entraîneurs pour notre école de Tir. Nous favorisons

Sports



l'accès à la pratique de notre sport pour les jeunes débutants (et les moins jeunes) grâce au prêt de tout le matériel nécessaire la première année.

Comme son nom l'indique notre association est ouverte à tous les types d'arcs et toutes les formes de tir, que ce soit du Tir sur Cibles Anglaises en salle ou extérieur, ou du Tir dit de Parcours : Nature, 3D ou Campagne. Le principal étant que chaque archer de notre club prenne du plaisir à pratiquer notre sport que ce soit en tir loisir ou en compétition.

Nos cours sont agrémentés de jeux ludiques et conviviaux tout au long de l'année pour tous les adhérents et par un fil conducteur pour les jeunes au travers de 5 rencontres amicales inter-clubs : le fameux "Objectif 1200 Flèches" qui leur permet de découvrir les différentes disciplines de Tir à l'Arc.



Notre Club grâce à la qualité de sa formation réussit aussi à accompagner certains archers motivés au haut niveau et a de nouveau fait une belle moisson de qualifications aux différents Championnats de France. Rien que pour la saison 2013-2014, les Arcs de Chevreuse a été le seul club d'Ile-de-France à qualifier 1 équipe féminine et 1 équipe masculine au Championnat de France de Tir 3D par équipes de Clubs. Sylvain a réussi à faire partie des 32 archers arc sans viseur qualifiés au 1er Championnat de France salle de cette catégorie qui a eu lieu en février 2014 à Vittel.

Les toutes dernières qualifications sont celles de l'équipe féminine au Critérium de France de Tir Nature composée de Julie, Sabine, Anne et Sibille et de la qualification au Championnat de France individuel de Tir Nature de Julie en catégorie arc sans viseur.

Pour parfaire notre action de formation le club permet aussi l'accès, en partenariat avec la Croix-Rouge, à la formation aux gestes de 1er secours grâce au PSC1.

N'hésitez découvrir notre site : www.lesarcsdechevreuse.com

Basket de la vallée recherche sportifs...



Depuis 2 ans une section basket à l'ASC Cernay-la-Ville existe et pour se développer, elle recherche des sportifs de tous les âges à partir de 5 ans jusqu'à 5...

Le but de la création de cette section est de pouvoir participer aux Championnats de la Fédération française de basket (entraînements avec des coaches diplômés) ou de pratiquer ce sport en loisir.

Avec l'aide des coaches diplômés tous les joueurs à partir de 5 ans (baby basket) seront encadrés pour apprendre et progresser dans la pratique de ce sport dynamique.

Venez nombreux essayer gratuitement ce sport collectif mixte dès maintenant...

Lundi - mercredi à partir de 18h jusqu'à 20h30. En soirée le mercredi pour les plus grands (adultes) 20h30 - 22h15 (semaine paire) au gymnase de Cernay près du terrain des sports.

Contacts : Pascal 07 81 17 25 12 Sandrine : basket.cernay@orange.fr

CHAMPION DE FRANCE !



Chevreuse compte un Champion de France de plus... en Pelote basque (spécialité Xare). Clément Lay, en effet, Chevroton depuis 13 ans, s'est illustré en remportant avec Nicolas Sant le Championnat de France Junior de cette spécialité.

Clément, 17 ans, élève de première au Lycée de Rambouillet, s'entraîne deux fois par semaine au Trinquet (Paris XVIe). Toutes nos félicitations !



FCV football place aux vétérans...

Si le hasard de votre calendrier vous emmène un dimanche matin vous promener dans notre magnifique Parc des sports, une clameur venant du terrain synthétique forcera sûrement votre attention. En vous approchant, vous entendrez des "râleries" faites de mots (parfois gros !), de réflexions en tous genres envers les adversaires, l'arbitre, parfois les partenaires, enfin... envers "tous".

Posez vos avant-bras sur la main courante qui entoure le terrain et admirez le spectacle. Des sportifs aux tempes souvent grisonnantes lèvent les bras au ciel, s'écroulent en gémissant et se relèvent aussitôt la partie sifflée par l'arbitre... aussitôt conquis... par le joueur adverse, les mains sur les hanches, innocent ?

Restez quelques instants et vous économiserez une pièce de théâtre. La Commedia dell'arte a de la concurrence ! Mais que tout ceci fleurisse bon le sympathique !

... En ce dimanche matin de mai, sur le terrain synthétique, juste avant la grosse pluie prévue par la météo, le public était venu nombreux. Les jeunes du Club ont même confectionné une banderole pour encourager leurs aînés, notre équipe vétérans qui dispute sa demi-finale de Coupe des Yvelines contre le Bretonneux, de trois divisions supérieures.

Match équilibré, occasions de part et d'autre, nous nous dirigeons vers les redoutées séances de tirs au but. Hélas, nous encaissons sur coup franc le fameux triste et traître but à la... dernière minute !

Coup de sifflet final, déception bien sûr, mais satisfaction d'avoir livré un beau match et d'avoir effectué un beau parcours dans cette compétition. Et puis la joie de revoir à cette occasion d'"anciens" vétérans (pléonasme).

Félicitations à tous et merci à ceux qui s'impliquent au Club pour donner de leur temps et transmettre aux plus jeunes leur savoir. Car le travail ne manque pas. Nous sommes plus de quatre cents licenciés cette année. Grâce au terrain synthétique, les conditions d'entraînement se sont transformées. L'équipe junior manque de peu la montée en excellence...

A l'année prochaine... Bonnes vacances.

Pierre Godon, Président du FCV 78

CAC rugby la vie du club...

Comme tous les ans, l'école de rugby a organisé la 4e édition du stage "rugby vacances" pendant les vacances scolaires de Pâques dernier.

Des ateliers techniques et des petits matches s'articulaient autour d'une très belle ambiance et d'un soleil d'été. Merci à tous les bénévoles pour l'aide apportée.

Les catégories "cadets" et "juniors" ont fait une très belle saison. Les cadets ont fini premiers de la poule 6 dans le Championnat Teulière B et les juniors troisièmes de la poule 6 dans le Championnat Phliponeau.

Les cadets ont été jusqu'au 1/4 et les juniors jusqu'en 1/2 des phases finales du Championnat nord-est.



Equipe Cadets Teulière B



Equipe Juniors Phliponeau

L'école de rugby, elle, est en train de finir ses championnats. Les 5 catégories ont énormément progressé aussi bien dans l'aspect affectif que technique. Maintenant place aux tournois pour confirmer leur progression. Cette année, nous avons participé aux tournois de fin de saison de Triel-sur-Seine, mais surtout Lanester que nous faisons tous les deux ans.

Cyril Letèvre, Président de l'École de rugby de Chevreuse

Sports



Tennis de table les pongistes à l'honneur

Cette saison ce sont principalement les vétérans et les jeunes qui sont à l'honneur.

Chez les vétérans, si les messieurs se sont bien comportés en rapportant plusieurs médailles, la palme revient aux dames avec Françoise en 40-50 ans. Françoise est Championne des Yvelines, vice-championne au niveau régional. Qualifiée au niveau national elle termine en 1/16 en simples, en 1/16 en doubles mixtes et en 1/8 en doubles dames. (voir les photos).

Pour les jeunes beaucoup des 10 équipes engagées atteignent le dernier carré en n'étant éliminées qu'en 1/4 ou en 1/2.

En benjamins 2 équipes sur 4 finissent en 1/4, en minimes 2 sur 3 terminent en 1/4 et en cadets 1 équipe sur les 3 n'est éliminée qu'en 1/2. A noter que beaucoup de ces jeunes participaient en compétition pour la première fois.

Par ailleurs en Championnat de France par équipes notre équipe fanion, qui évoluait en division régionale, termine 1^{ère} de poule et accède à la division supérieure.

L'entraînement va continuer, mais doucement, pendant les grandes vacances afin que tous les pongistes soient prêts pour la saison prochaine.

Pierre Votlagou

Tennis club tournoi open de juillet



Cette année encore, la ville de Chevreuse fut largement représentée dans les différents Championnats par équipes qui se sont déroulés en mai.

Chez les plus jeunes, 9 équipes étaient engagées dans la phase préliminaire départementale et régionale. Trois se sont qualifiées pour les phases finales qui se sont déroulées en juin : l'équipe 1 garçons 11/12 ans (2^e division), l'équipe 2

Actualités en bref...



Dans le cadre de sa mission d'Espace info-énergie, l'ALEC SQY a mis en place le prêt de deux kits de mesures à destination des particuliers du sud des Yvelines. Ces kits sont composés d'appareils mesurant la consommation des appareils électriques, la température d'ambiance et de surface, le taux d'humidité, le débit des robinets d'arrivée d'eau. Ainsi, il sera plus facile de voir les éco-gestes à mettre en place afin de réaliser des économies d'électricité et d'eau...

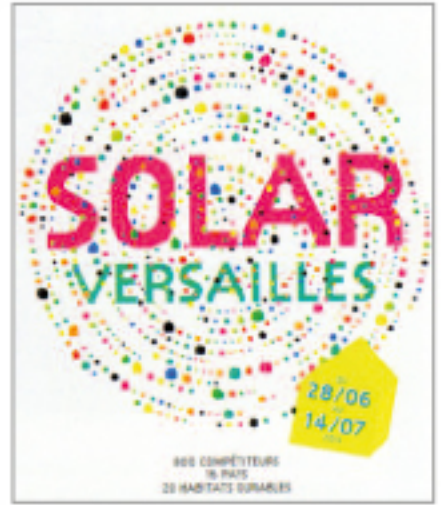
Pour réserver ou emprunter un kit, contacter l'Espace info-énergie ALEC SQY, par téléphone au 01 30 47 98 90 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30) - par mail : alec@energie-sqy.com

L'Espace Info-énergie est un service d'information et de conseil, indépendant et gratuit mis à disposition du public. Des spécialistes vous informent et vous conseillent sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et à la préservation des ressources énergétiques.

A noter : les instruments prêtés sont fragiles et relativement onéreux. Le prêt est gratuit, mais il vous sera demandé d'en prendre soin et de laisser en caution un chèque et une pièce d'identité.

Solar decathlon

Visites du Solar Decathlon à Versailles jusqu'au 14 juillet. La prestigieuse compétition d'habitats solaires a pour objectif de mettre en avant des habitats conçus et réalisés par des élèves de grandes écoles et



universités internationales, bâtiments utilisant le soleil comme seule source d'énergie. Pour en savoir plus : www.solardecathlon2014.fr

SIOM les infos Election à la Présidence



Le 27 mai dernier, J.F. Vigier, Maire de Bures-sur-Yvette était élu Président du SIOM. Caroline von Euw et Philippe Bay, Conseillers municipaux de Chevreuse, délégués communautaires représentaient la CCHVC.

Le Siom recherche...

Dans le cadre du programme local de prévention, l'une de nos actions est le réemploi et le réemploi textile. Afin de mettre en évidence ces actions, Le SIOM va créer un village du réemploi (couture, sacs, bijoux, meubles etc.) lors de son Vide grenier du 21 septembre 2014 (voir couverture). Pour aller encore plus loin dans cette démarche, le SIOM organisera aussi un défilé de mode, et pour cela, recherche des enfants, des ados, des parents et des grands-parents pour ce défilé. Pour leur participation, nous leur offrirons leurs tenues.

Il faudra prévoir les prises de mesures, les essayages, les éventuelles retouches et la préparation du défilé. Si vous êtes intéressé(e)s : www.siom.fr

PLUS DE SPORT AVEC L'ARC



L'association Accueil Rencontre Culture (ARC) proposera dès la rentrée prochaine de nouvelles activités sportives...

La marche nordique. C'est une marche accélérée pratiquée avec des bâtons spécifiques. Sport d'endurance, il est efficace pour la respiration, le système cardio-vasculaire et l'amplitude pulmonaire. Complet et équilibré, il peut être pratiqué à tout âge. Cette discipline tonifie la chaîne musculaire de l'ensemble du corps. Du fait de la propulsion via les bâtons, elle réduit les charges sur les articulations du dos, des genoux, des chevilles et des pieds. La marche nordique présente des avantages pour : la prévention de l'ostéoporose et l'amélioration de la circulation sanguine, le renforcement du système immunitaire, la rééducation après des blessures sportives ou autres.

Le yoga. Il s'articule aussi autour de la respiration et de la relaxation. Il assouplit le corps et par son travail postural, favorise le renforcement musculaire.

La méthode Pilate. Ce programme permet de rééquilibrer les muscles du corps en se concentrant sur les muscles principaux qui interviennent dans l'équilibre et le maintien de la colonne vertébrale. Les exercices visent à renforcer les muscles trop faibles et à décontracter les muscles trop tendus en tenant compte du rythme de la respiration, de l'alignement de la colonne ainsi que du maintien d'une bonne posture générale.

Vous avez envie d'essayer ? Alors rendez-vous au Forum des Associations le 6 septembre prochain.

Vous découvrirez ainsi les nombreuses activités proposées par l'ARC et des nouveautés sportives ou créatives comme la création de perles de verre.



21 SEPTEMBRE PARC DES SPORTS

RESERVATION DE 18H A 20H
AU 06 76 77 36 29
Bulletin d'inscription à retourner avant le 13 septembre 2014 à Violette Rollin
2, rue Fabre d'Eglantine - Bât. 8
78460 Chevreuse

M Mme Melle Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Tél. :
Chèque banque N° :
Nombre de mètres : x 7 € = €

Bulletin à retourner accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du Comité des Fêtes de Chevreuse et de la photocopie recto-verso de votre carte d'identité
Important : aucune réservation ne sera prise en compte sans la réception de l'ensemble des documents demandés.
Aucun remboursement en cas d'intempéries.
Installation le 21.09.2014 à partir de 7h jusqu'à 9h.

Actualités en bref...



Centre de loisirs

Le 7^e continent" vu par les enfants du Centre de loisirs : le 18 juin au matin, parents et enfants découvrent avec stupeur le centre jonché de déchets. Action choc pour sensibiliser les jeunes et moins jeunes aux dégâts causés par les détritiques sur l'ensemble de notre planète. L'après midi sera consacrée au ramassage. ■

L'Équipe d'animation

L'Age d'or en Corse



Du 19 au 26 mai dernier, un groupe de 37 adhérents de l'Age d'Or a sillonné la Corse d'Ajaccio à Calvi en passant par le col et la forêt de Bavella, Bonifacio, Corte, Piana et ses extraordinaires calanques...

Des images et des souvenirs pour longtemps, qui permettront d'attendre patiemment le prochain voyage dans le Quercy - Périgord prévu la dernière semaine de septembre. Cette fois, les découvertes au programme seront aussi variées que peuvent être différents le musée de la Fauconnerie de Domme, Rocamadour, ou encore la ville de Périgueux qui tient son nom de la tribu Gauloise des Pétrocres, pour ne prendre que quelques exemples.

Les 15 et 16 octobre Saumur et sa cavalerie connue du monde entier accueilleront un nouveau groupe de Chevrotins.

Mais que ces alléchantes perspectives ne nous fassent pas oublier le samedi 6 septembre et le Forum des Associations, où il sera facile à tout un chacun de rencontrer les responsables de l'Age d'Or. Bonnes vacances à tous. ■

François Colariccio

NAVETTES SENIORS

Navettes gratuites du mois d'août :
6/8 direction Rambouillet
13/8 direction Les Ulis
20/8 direction Maurepas
27/8 direction Bois d'Arcy
Départ de la Mairie à 11h05, retour vers 15h.
Renseignements et inscriptions en Mairie.

Le CCAS à Bourges



Sortie du CCAS le 27 mai dernier, visite du centre historique en petit train, déjeuner puis visite guidée de la cathédrale.

C'est à 7h30 que nos seniors ont pris le départ pour Bourges. Un peu tôt me direz-vous, mais nos lève-tôt ont été récompensés car vers 9h30 un arrêt leur a permis de déguster des viennoiseries et un bon chocolat chaud. Arrivée à Bourges vers 11 heures nous avons visité le centre historique en petit train, donc pas de fatigue inutile. Quelques achats de souvenirs à l'Office de tourisme, déjeuner à l'Annexe et direction la cathédrale où Elisabeth notre guide nous attendait pour nous dévoiler tous les secrets de cet merveilleux édifice. Déjà 16h30, l'heure de rentrer vers notre belle vallée. ■

Yvelines étudiants seniors

Chaque été, pendant les mois de juillet et août, le Conseil général recrute 150 étudiants pour rendre visite à des personnes âgées isolées grâce au dispositif Yvelines Étudiants Seniors (YES). Mis en place en été 2004, c'est une spécificité yvelinoise.

Recrutés, formés et managés, les étudiants effectuent des visites de convivialité aux domiciles des personnes âgées qui le souhaitent.

Conversation, jeux de société, promenades, courses, rendez-vous chez le coiffeur ou même démarches administratives font partie de leur mission. Ils permettent aussi aux équipes médico-sociales du Conseil général d'assurer un suivi de proximité de la santé des personnes âgées à domicile et une prévention des pathologies et difficultés éventuelles liées à l'isolement. Le service est gratuit pour les personnes âgées.

Pour en bénéficier, il suffit que les personnes âgées en fassent la demande auprès du centre communal d'action sociale.

Depuis la mise en place de YES, plus de 1250 d'étudiants ont été recrutés pour des emplois saisonniers et près de 78.000 visites ont été réalisées au domicile des personnes âgées. Initié pour rompre l'isolement des personnes âgées, en particulier en période estivale, YES est aussi plébiscité pour la qualité du lien intergénérationnel qu'il tisse entre les personnes âgées et les étudiants. ■

ASSAD tranches de vie

C'est à la MJC de Magny-les Hameaux, une des dix-sept communes couvertes par l'activité de l'ASSAD (Association de Soutien et Services d'Aide à Domicile) que Marie-Paule Le Bivic, Directrice, a présenté, en présence de nombreuses personnalités le recueil "Tranches de Vie 2013".

Cet ouvrage est une réalisation "trans-générationnelle", sous la direction de Francine Buret, ancienne Assistante de Direction de l'association, avec l'aide de trois bénévoles du bureau de l'ASSAD. Dix neuf bénéficiaires volontaires, sollicités par les Aides à Domicile qui les aident régulièrement, ont témoigné d'un moment particulièrement fort de leur vie.

Ces témoignages, une fois collectés, corrigés avec l'assentiment des "interviewés" ont été mis en images par de jeunes illustratrices. Aloyse Farès-Bruneton et Caroline Sauvage.

L'ASSAD a été lauréate du "Trophée Quid" 2010, concours organisé par le Conseil Général via Amadom, plateforme d'aide à Domicile du Sud-Yvelines. Ces trophées avaient pour vocation de soutenir des activités innovantes des structures d'aide à domicile. Ce prix a couvert les frais d'impression du livre.

La remise des exemplaires "Tranches de Vie 2013" aux bénéficiaires qui par leur témoignage ont nourri le livre. Le livre n'est pas destiné à être vendu, l'ASSAD étant une association "loi 1901 à but non lucratif". Il a été remis à tous les Bénéficiaires de l'ASSAD (450 actuellement), au personnel de l'Association et à toutes les municipalités dans lesquelles l'ASSAD poursuit son activité.

Si vous souhaitez soutenir les projets de l'association, vous pouvez lui adresser vos dons. ■

Vaincre la mucoviscidose

En 2014, le dixième Souffle de Danse du début d'année, rassemblant une douzaine de Chorégraphes amateurs et professionnels a fait salle comble à l'Espace Jean Racine, nous permettant de collecter près de 6 000 € tout frais déduits.

Les prochaines manifestations organisées au profit de "Vaincre la Mucoviscidose" seront :

Le 27 septembre à l'Espace Jean Racine à St-Rémy-les-Chevreuse à 20h30, Les Burelesques présenteront une pièce de Théâtre "L'Inconnu du Burexpress" au profit de "Vaincre la Mucoviscidose".

Le 28 septembre aura lieu la 15^e édition de la "Virade de la Vallée de Chevreuse" (manifestations sportives le matin devant l'E.J.R. et Fête médiévale, à partir de 11h au Château de la Madeleine à Chevreuse).

Ces manifestations sont organisées par un très petit groupe de bénévoles. Pour le renouveler et insuffler un nouveau souffle nous recherchons des personnes susceptibles de rentrer dans notre bureau (5-6 réunions/an très conviviales à 21h). ■

Plus d'infos sur : www.vitades-chevreuse.com
www.vaincrela.muco.org - guy.kann@orange.fr

Le Carnet de Chevreuse

Bienvenue

- PRITCHARD Sophie née à Clamart le 10/04/2014
- NIQUEUX Matias né à Rambouillet le 15/04/2014
- TEXEIRA DOS SANTOS Leandro né à Rambouillet le 26/04/2014
- ANSSENS Gaspard né à Saint-Cloud le 06/05/14
- CLAISSE VIDAL Maïa née à Orsay le 10/05/2014
- PERRIN Jeanne née à Rambouillet le 21/05/2014
- SARMEJEAN Matis né à Orsay le 24/05/2014
- ARROUY Léopold né à Orsay le 27/05/2014
- DELPUECH CANTIN Nathan né à Rambouillet le 30/05/2014

Félicitations

- NARBEY Jérôme et COUPE Rozenn unis le 26/04/2014
- CHEVET Frédéric et HOMO Émilie unis le 30/04/2014

Condoléances

- VAUGIRARD Claude décédée à Chevreuse le 12/04/2014
- CRESTEL Odette décédée à Chevreuse le 24/04/2014
- GLORE Simone décédée à Chevreuse le 24/04/2014
- SALIBA Adel décédée à Chevreuse le 04/05/2014
- LENTNER Erna décédée à Chevreuse le 13/05/2014
- SIMONNET Jacqueline décédée à Chevreuse le 15/05/2014
- GAY Reine décédée à St-Rémy-les-Chevreuse le 17/05/2014
- CRESTEL Léa décédée à Chevreuse le 29/05/2014
- HAUCK Roger décédé au Chesnay le 30/05/2014
- ALPHONZAIR Rolande décédée à Rambouillet le 02/06/2014
- BOUNATIAN-BENATOV-ARGOUTINSKY-DOLGOROUKY Livey décédée à Chevreuse le 07/06/2014
- CALAIS Renée décédée à Chevreuse le 12/06/2014
- CAVALLARI Emile décédé à Chevreuse le 15/06/2014

Libre expression

Au nom de la démocratie, nous respectons les opinions de chacun. Ces textes sont écrits sous l'entière responsabilité de chaque groupe. Ils n'engagent que leurs auteurs.

Chevreuse 2014

Des impôts en baisse, oui c'est possible !

Le budget a été adopté par le conseil municipal du 28 avril 2014. Les élus de Chevreuse 2014 n'ont pas soutenu ce budget avec la conviction qu'une autre approche est possible et en particulier que les impôts peuvent baisser !

Dans le budget prévisionnel qui a été adopté, les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 27% par rapport à celles réalisées en 2013. Pourquoi une telle augmentation ?

Les élus de Chevreuse 2014 ont au contraire la conviction qu'en mutualisant avec d'autres communes par exemple, tout ou partie du budget des sports ou de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, ces dépenses pourraient être contenues, voire diminuer. De plus, comme cela se fait dans les ménages, les entreprises et les ministères, la commune de Chevreuse pourrait entreprendre un programme de réduction des coûts de fonctionnement. Pourquoi la majorité s'en dispenserait-elle avec l'unique argument qu'elle n'augmente pas les impôts ?

Ainsi l'excédent supplémentaire dégagé, au-delà des 1,3 millions d'euros présentés par le budget prévisionnel actuel, pourrait être converti en baisse d'impôts sans mettre en péril le budget communal, pour redonner du pouvoir d'achat aux Chevrotins !

La situation de notre commune n'est pas aussi dramatique que Claude Génot et son équipe le disent ! Vous pouvez compter sur vos élus Chevreuse 2014 pour le leur rappeler et défendre vos intérêts en s'appuyant sur les faits et les chiffres mais avec une autre vision.

← Sébastien Cattaneo, Sarah Fauconnier, Stéphane Chuberre, Marie-Claude Hauck, Frédéric Borges et les co-listiers de Chevreuse 2014 : un nouveau souffle pour Chevreuse

Chevreuse Citoyen

Le Soviet Suprem : un bel exemple !

Lors du dernier Conseil municipal du 9 juin, nous devions désigner les participants aux Commissions de l'Intercommunalité. C'est digne d'une république bananière puisque il n'y a aucun membre de l'opposition... Nous ne sommes pas là, que pour faire les grouillots aux bureaux de vote.

Les réunions de l'Intercommunalité sont publiques et le 29 avril dernier lors du vote du budget, Chevreuse s'est retrouvé isolé. Des nouveaux maires et des nouveaux élus, c'était l'occasion de changer notre image auprès des autres Communes, c'est raté. A notre avis, il existe d'autres façons de s'opposer au Président, Jacques Pelletier.

Les parents apprécieront

L'école Jean Piaget, faute d'enseignants volontaires n'organise pas de classes transplantées cette année. Par contre, plusieurs sorties éducatives sont organisées en cours d'année et la Directrice avait demandé la prise en charge du transport par la commune. Lors de la "Commission Finances" du 26 mai, les élus de la majorité municipale à l'unanimité ont refusé cette prise en charge. Par contre, ces mêmes élus ont approuvé les 6 euros par jeudi après-midi des TAP et les 2% d'augmentation de l'ensemble des tarifs périscolaires.

On prend le même.....

Mr Yves Vandewalle est de nouveau le Président du Parc Naturel. Quand il était venu à la réunion de l'ONF dans le Bois du Claireau, son premier mot fut de dire qu'il n'était pas là pour faire le shérif. En revanche, pour la couleur de votre volet ou de votre façade, là il sait faire. Pour 100 hectares de forêt il n'y a plus personne... Pour subventionner les boutiques et les camionnettes des boulangers, il sait faire.

Remplacer les bancs pourris et faire des promenades de qualité pour attirer les touristes, encourager la pratique de la futaie irrégulière par l'ONF, plus personne !

Et pourquoi, n'entendons-nous pas "les Amis du Parc" sur le Bois du Claireau ? Et l'APESC : où sont-ils ? Que font-ils ?

← Chevreuse Citoyen
Didier Lebrun - Claudine Montani

Ensemble pour Chevreuse

De la concertation à l'action

A ces dernières élections, si les Chevrotins ont majoritairement renouvelé leur confiance à Claude Génot et son équipe municipale, c'est bien qu'ils étaient, d'une part reconnaissant des choix accomplis ces dernières années, de l'autre qu'ils souhaitaient voir se poursuivre les actions engagées et commencer rapidement la mise en œuvre du programme 2014/2020 proposé.

A cette fin, dans l'optique de rassembler et non de diviser, les lieux de concertation se sont mis en place, les commissions Finances, Vie Scolaire, Sports, Centre Communal d'Action Sociale, Travaux et Sécurité, Culture, Transports et Déplacements, Appel d'Offres - Délégation de service public, ont été installés, les Conseils d'écoles ont permis des échanges fructueux pour choisir ce qui semble le meilleur pour nos enfants et enfin quatre Conseils municipaux ont été convoqués. Pour autant, concertation n'est pas compromission mais bien un moteur dynamique pour l'action.

Malheureusement, les premiers échanges ont démontré de la part de l'opposition autant de méconnaissance dans les dossiers budgétaires que de démagogie, Monsieur Cattaneo mélangeant allègrement comptabilité publique et comptabilité privée, compte administratif et budget primitif !

Pour donner des leçons il faut de la connaissance et de l'expérience, dans une partie de l'opposition, on est encore loin du compte.

Aussi, il est bon de rappeler, à ceux qui continuent de vouloir imposer leur choix, que par ailleurs, les chevrotins ont majoritairement rejeté, qu'il n'est nul besoin de s'essouffler, l'intérêt général guide notre réflexion et les postures partisans ne nous en écarteront pas.

← Ensemble pour Chevreuse
La Majorité municipale

A noter...

Fête de l'été 14 Juillet

A PARTIR DE 19H
PARC DES SPORTS
CHEVREUSE

Animation musicale

Bal disco

de 21h à 01h du matin

Grand Feu d'artifice - 23h

Restauration - buvette

Organisé par le Comité des fêtes de Chevreuse



Prochaine parution du Médiéval : n°95

Vos articles (événements sportifs, résultats, manifestations, expos, spectacles, etc...) et photos à transmettre par mail à : medieval-chevreuse@hotmail.fr avant le vendredi 18 juillet 2014 (textes sous word - images au format jpeg).

AGENDA

- 14 juillet : Fête de l'Eté organisée par le Comité des fêtes de Chevreuse au Parc des sports.
- 19/20 juillet : "La France en courant" : course pédestre la plus longue de France : www.lafranceencourant.fr
- 6 septembre : Forum des Associations organisé par l'Office de Tourisme (Espace Fernand Léger).
- 12-13-14 septembre : Festival Magnifik organisé par l'ALC.
- Jusqu'au 17 septembre : Concours d'art sur le thème de la ville de Chevreuse (vos créations : peinture, dessin, photographie, sculpture, infographie...). Inscriptions et règlement sur www.chevreuse-tourisme.fr.
- 20-21 septembre : Journées du Patrimoine en Vallée de Chevreuse (infos sur www.parc-naturel-chevreuse.fr).
- 21 septembre : Fête de la récup' de 9h à 17h au SIOM (voir couverture).
- 21 septembre : Foire à tout organisée par le Comité des Fêtes de Chevreuse au Parc des sports (bulletin d'inscription en pages intérieures).
- 28 septembre : les Virades de l'espoir.
- 4 octobre : Accueil des nouveaux habitants de Chevreuse (en Mairie).



Ouvert tous les jours de 9h30 à 19h

Ferme du Breuil

Le Breuil - 78460 Chevreuse
Tél. : 01 30 52 28 32



FÊTE DE LA RÉCUP'

DIMANCHE
21 SEPTEMBRE
2014
DE 8H30 À 18H
AU SIOM

VENEZ NOMBREUX !

Vaisselle, bouquins, jouets... Ils ne vous servent plus ? Venez les vendre à la Fête de la Récup' organisée dans le cadre des Journées du Patrimoine.

À l'occasion du vide-grenier :

- **Découvrez l'Unité de Valorisation Énergétique**
produisant électricité et chaleur
- **Visitez le village du réemploi**
et participez à des ateliers (relooking de vêtements, création de bijoux...)
- **Assistez à un défilé de mode**
tendance récup'
- **Sensibilisez vos enfants**
à la protection de l'environnement lors d'ateliers ludiques

POUR VOUS RESTAURER
DES STANDS
"CUISINES DU MONDE"
SONT PRÉVUS